

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1703

présenté par

M. Meizonnet, M. Bentz, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

à l'amendement n° 463 de Mme Bonnivard

ARTICLE 1ER BIS A

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« Cette stratégie prévoit des solutions pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers de l'industrie. Ces solutions peuvent toucher l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, la formation et les reconversions professionnelles. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est d'ajouter la question de la main-d'œuvre dans la planification industrielle de l'État pour 2030. Des chaudronniers aux ingénieurs, l'industrie française fait face à une pénurie en matière de ressources humaines qui risque de mettre à mal ce projet de loi industrie verte. Les objectifs du gouvernement sont pourtant de faire passer la part de l'industrie dans le PIB

de 10 à 15%. Les effectifs des métiers de l'industrie vont forcément devoir augmenter, or il existe pour l'instant un déficit structurel : les métiers de l'industrie n'ont pas l'attractivité qui devrait être la leur.

L'État, pour éviter de créer les conditions d'une pénurie de main d'œuvre qui retarderait, voire empêcherait, la réindustrialisation, doit mettre en place des mesures fortes en matière d'orientation et de formation afin que le facteur humain ne soit pas un frein à la réindustrialisation.